Tour d'horizon des principaux droits de préemption dans les dossiers de ventes d'immeubles simples

Niveau : Initiation

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné :

Collaborateur en charge des formalités préalables

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Savoir identifier les droits de préemptions à purger les plus courants (DPU, Safer, Locataire) en fonction des éléments du dossier.
- Connaître les délais de purge.
- Réaliser les purges des actes simples.

Contenu :

Le droit de préemption urbain (DPU)

- Champ d'application
- Régime

Le droit de préemption SAFER

- Champ d'application
- Régime

Le droit de préemption du locataire d'habitation

- Champ d'application
- Régime

Pré-requis :

- Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances lié au circuit de l'acte de vente est conseillé.

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION TOULOUSE : 64 rue Raymond IV31000 TOULOUSE

Tél. +33 5 61 21 21 58– Fax : +33 5 62 27 19 11– Courriel : toulouse@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION TOULOUSE : 64 rue Raymond IV31000 TOULOUSE
Tél. +33 5 61 21 21 58– Fax : +33 5 62 27 19 11– Courriel : toulouse@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

Remise d'une attestation

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION TOULOUSE : 64 rue Raymond IV31000 TOULOUSE

Tél. +33 5 61 21 21 58– Fax : +33 5 62 27 19 11– Courriel : toulouse@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr